



PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

COMPTE RENDU

Conseil d'Orientation du Pays

- le Mercredi 09 Février 2011, CC du Canton de Pontailler-sur-Saône -

Etaient présents :

Mesdames Ghislaine BRULEY, Denise PIROUX.

Messieurs Joël ABBEY, Laurent BOISSEROLLES, Michel BORDERELLE, Alain BRANCOURT, Louis de BROISSIA, Jacques COMBEPINE, Bernard PETIT, Jean-Luc POIRIER, Raoul LANGLOIS, Antoine SANZ, Nicolas URBANO, Jean-Paul VADOT,

Equipe technique : Véronique GIRAUD, Marion CHENU, Samuel LAMY, Cyril DORNIER

Excusés : Mesdames Michèle BRULE et Carmen BRUNET, Messieurs Hugues ANTOINE, Christian CHARLOT, Jacky FOUGEROUSSE, Yves GOGNAT, Bruno MENETRIER, Jacques THOMAS, Laurent THOMAS

Présidé par Joël ABBEY, le Conseil d'Orientation du Pays Plaine de Saône Vingeanne s'est réuni le mercredi 09 Février 2011 dans les locaux de la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône et a abordé l'ordre du jour suivant :

Demandes de financements :

- Ingénierie : Dossiers de demandes de subventions (fonctionnement)
 - Ingénierie Pays (4 dossiers)
 - Poste d'animateur territorial à vocation économique
- Tourisme
 - Dossier de demande de financements édition du guide « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne »
- Cadre de Vie :
 - Pratique Agricole Durable - Chambre d'Agriculture
 - Transport à la Demande
- Vie Culturelle Sportive et Associative
 - Dossiers de demande de subventions « Appel à projets 2011 » (5 dossiers) :
 - Dossier de demande de subventions « Forum des associations 2011 »

Renégociation du Contrat de Pays

- Habitat
 - Présentation et délibération sur le projet du Programme d'Intérêt Général habitat*
- Propositions et nouvelles perspectives de projets du Contrat de Pays 2011-2013

Demandes de financements

Ingénierie Pays 2011 (cf. descriptifs annexes-COP) :

Présentation des dossiers de demandes de financements pour les postes d'animation Pays : Généraliste, Tourisme, Vie culturelle sportive et associative. Les perspectives budgétaires restent conformes au budget prévisionnel présenté. Le conseil approuve les budgets et les cofinancements sollicités aux FEADER, État, Conseil Régional et Conseil Général.

Le poste d'animateur habitat sera énoncé avec la présentation du Programme d'Intérêt Général Habitat. D'un point de vue budgétaire aucune modification au budget prévisionnel 2011.

Animateur Territorial à vocation économique (CDC du canton de Pontailleur-sur-Saône)

Le Pays est sollicité pour le cofinancement de ce poste à ½ temps et mutualisé entre les Communautés de Communes du Val de Vingeanne, du Mirebellois, du canton de Pontailleur-sur-Saône, Rives de Saône. La Commune d'Auxonne est également cosignataire de la convention, le projet n'ayant pas été validé par la Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ce cofinancement sera proposé dans le cadre de la mobilisation des fonds territoriaux régionaux lors de la renégociation.

Edition du guide « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne »

Nouvelle édition du Guide touristique du Pays, qui permettra la mise à jour des informations du document. Il est rappelé que le document est réalisé en collaboration avec les Offices du Tourisme et Syndicat d'Initiative du Pays, et ceux des communautés de communes du Val de Gray, et Rives de Saône.

Il est à noter une modification budgétaire sur le cofinancement du projet (cf. document annexe)

La parution du guide est programmée pour le mois d'avril.

Proposition validée par le Conseil d'Orientation.

Remarques :

Monsieur URBANO : Étant donné la position de carrefour de notre territoire, il pourrait être pertinent d'associer les territoires du département de la Haute-Marne.

Réponse : Les contacts ont été pris dès la première édition du guide, mais les structures concernées n'ont pas souhaité être associées.

Monsieur PETIT (Président de l'Office de Tourisme du Mirebellois et de la commission tourisme du Conseil de Développement) tient à remercier le Pays Plaine de Saône Vingeanne pour la réalisation et les cofinancements apportés à ce projet. Ils ont permis de réaliser un réel outil de communication et de promotion touristique pour nos territoires.

Pratiques Agricoles Durables (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or)

Dossier pluriannuel mis en œuvre par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, pour le développement d'actions de sensibilisation et de formation des acteurs agricoles. Le but de ces actions est la sauvegarde des prairies du Val de Saône, la préservation de la biodiversité et des sites écologiques sensibles.

Crédits mobilisés dans le cadre du FNADT.

Transport A la Demande

Présenté précédemment, les Communautés de Communes d'Auxonne Val de Saône et du canton de Pontailleur-sur-Saône développent conjointement un service de transport à la demande, avec pour principe l'ouverture sur les carrefours de communication (lien avec la gare d'Auxonne et la fréquence des TER).

Afin d'accompagner cette dynamique, les Communautés de Communes sollicitent une aide au fonctionnement.

Crédits mobilisés dans le cadre du FNADT.

Le développement de ce projet sera annexé à l'avenant « mobilité » du Contrat de Pays.

Appel à projet annuel « Culture / Sport »

5 projets déposés pour un montant total de subvention d'environ 17 800 €, validés par les membres du COP.

- Chapitô (Association Le Turlupin) : 3 704 € sollicités

Projet ayant pour objectifs de réunir plusieurs acteurs culturels du Val de Saône et de Côte d'Or au sein d'un même projet. L'évènement final se composera des représentations, fruit du travail en atelier réalisé sur l'année.

Il est à préciser que le collège d'Auxonne est également impliqué dans ce projet, par le biais de ses actions jeunesse et l'appel à projet « starter » du Conseil Général.

- Escap'Art 2011 : 2 400 € sollicités

Troisième édition du dispositif. Il se déroulera sur les communes de Cheuge et Jancigny. Le fil rouge de ce millésime sera le thème des ponts et du cinéma en lien avec le tournage du film « la Veuve COURDEC » dans les années 70 à Cheuge.

- *Programmation Culturelle Ville d'Auxonne : 5 000 € sollicités*

Dans la continuité 2010, la commune d'Auxonne marque sa volonté de proposer une programmation culturelle de qualité sur le Pays et de s'investir dans le développement culturel et artistique pour tous.

Tout en s'appuyant sur les compétences associatives locales pour la création d'événementiel, la municipalité propose une programmation professionnelle avec 4 univers esthétiques prioritaires : Théâtre, Musique, Danse, Cinéma (cf. programmation).

- *Programmation culturelle ville de Mirebeau-sur-Bèze : 5 000 € sollicités.*

Situé au cœur du Pays, le Mirebellois est riche d'une dynamique culturelle et artistique locale. Elle se traduit par l'investissement de ses associations, et d'une école de musique cantonale qui rayonne largement sur les territoires voisins.

La commune de Mirebeau-sur-Bèze dispose d'un centre socioculturel offrant des perspectives d'accueil de spectacles professionnels et a décidé de développer un projet culturel test pour la mise en place d'une saison culturelle professionnelle composée de 5 spectacles : « Les Vendredis Spectacles ».

- *Cinéma Plein air- Movie Night : 1 655 € sollicités*

Les bénévoles de l'association des BTS « communication » ont imaginé créer un événement annuel d'envergure, qui leur permette d'expérimenter concrètement tous les aspects liés à la communication tout en proposant une manifestation culturelle dynamique pour le territoire.

Inspiré par le cinéma et les films américains, le projet se base sur la création d'un univers à l'image des « drive-in » des années 70 (projection cinématographique en plein air, visionnée depuis les voitures).

Ce projet de cinéma en plein air se nommera « Movie night », et se déroulera le 6 mai 2011, sur le site de l'Arsenal à Auxonne.

Les courts métrages diffusés seront réalisés par les étudiants avec l'aide de l'UDMJC et l'association LE TURLUPIN. Spectacles tous publics, ils ciblent cependant les publics jeunes et jeunes adultes.

Une sensibilisation du public sur les addictions et les méfaits de l'alcool, drogue, tabagisme, MST et des risques auditifs sera réalisée auprès du public.

Forum des associations 2011

Comme chaque année, le forum des associations sera reconduit sur les 4 cantons du Pays le premier week-end de septembre et fait l'objet d'une demande annuelle de financements auprès du Conseil Régional de 3 000 €.

Monsieur URBANO : Insiste sur la valeur ajoutée de cette journée sur le canton de Fontaine-Française, démontrant la richesse du tissu associatif local et leur investissement. Une nette plus-value est apportée aux festivités avec l'association « du forum des associations et du marché de Fontaine-Française ». Le fait d'être animé par une troupe de spectacle de rue est un plus indéniable pour garantir l'attractivité de la population du marché vers les associations.

Dynamique habitat

Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat (cf. note annexe COP)

Objectif :

Proposer un dispositif d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire du Pays, permettant de traiter les situations identifiées

Le PIG est un dispositif contractuel d'amélioration de l'habitat privé apportant des réponses concrètes à quelques thématiques identifiées comme prioritaires sur un territoire donné. Au regard des thématiques identifiées, le PIG doit permettre :

Pour le volet « adaptation de l'habitat » :

- d'apporter des réponses aux situations de logements inadaptés à de nombreuses personnes âgées qui compromettent leur maintien à domicile.

Pour le volet « maîtrise de l'énergie » :

- de lutter contre la précarité énergétique, d'apporter des solutions techniques efficaces et rentables pour limiter les charges liées à la consommation énergétique (notamment chauffage) supportées par les ménages modestes et d'améliorer ainsi leur confort.

Un PIG constitue le volet habitat d'un projet de territoire plus vaste. Par les thématiques identifiées et parce qu'il vise des ménages modestes, il contribue à répondre à un souci de solidarité.

Il permet d'initier une dynamique générale d'amélioration du parc de logements, de faire connaître des outils à la population, plus à même de les mobiliser par la suite. L'animation du dispositif par des techniciens spécialisés est l'occasion de susciter des préoccupations, des projets qui se concrétiseront plus facilement. Il peut également permettre, par ricochet, de sensibiliser les propriétaires bailleurs aux thématiques traitées.

Ce dispositif se scinde en deux étapes :

- la réalisation d'un diagnostic pré opérationnel
- la réalisation d'un suivi animation sur 3 ans

Cofinancements :

Le dispositif doit être réalisé par un prestataire extérieur, avec un coût global estimatif de 160 000 €.

L'Agence National d'Amélioration de l'Habitat cofinance le dispositif de 35 % à 50 % selon les étapes.

À condition de pouvoir atteindre les 80 % de cofinancements sur cette action, les élus du Conseil d'Orientation sont favorable à la mise en œuvre d'un tel dispositif sur le territoire. Cette volonté fera donc l'objet d'un avenant au Contrat de Pays pour la mobilisation des crédits nécessaires et validés par les cofinanceurs.

Ingénierie Pays : Chargé de mission habitat

Le Président ABBEY fait part à l'assemblée de la démission du chargé de mission habitat, Marion CHENU, pour de nouvelles fonctions.

Après avoir débattu, l'assemblée juge pertinent et nécessaire de maintenir le poste de chargé de mission habitat pour assurer la mise en œuvre et le suivi du dispositif PIG sur le territoire, et ainsi maintenir la présence d'un technicien pour conserver la dynamique créée autour de cette problématique, ou le conseil auprès des élus et porteurs de projets.

Il est donc proposé à la Communauté de Communes du Mirebellois de procéder au recrutement d'un nouvel agent pour remplir à nouveau ces missions. Le budget annuel reste le même qu'initialement proposé, pour solliciter les financements auprès des partenaires financiers, et est approuvé par les membres.

Monsieur Louis DE BROISSIA félicite Marion pour ses nouvelles fonctions. La qualité de son travail et son efficacité sur le territoire ont permis d'élaborer une dynamique habitat concrète, utile, et appropriée par tous.

Tout en exprimant la fierté d'avoir servi de tremplin pour cette carrière, ce qui est relativement flatteur pour le Pays, l'ensemble des membres s'associe pour souhaiter une très bonne continuation à Marion.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Le contrat de Pays ciblait des cofinancements pour la réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à l'échelle de la communauté de communes Auxonne Val de Saône ou de la Ville d'Appui (Auxonne).

Étant donné la mise en place du dispositif PIG, Monsieur le Président de la communauté de communes et Monsieur le Maire d'Auxonne ne souhaitent pas s'investir dans deux dispositifs habitat parallèles. L'éventualité d'une OPAH est donc abandonnée sur la durée du Contrat.

Renégociation Contrat de Pays

L'année 2011 est charnière pour le Contrat de Pays, où une évaluation financière et des actions menées est élaborée. Ce travail permet également de redéfinir l'opportunité de certaines priorités avec les cofinanceurs et ainsi proposer de nouvelles actions et ambitions au Contrat.

Après avoir établi une perspective budgétaire sommaire des consommations des crédits Pays à échéances 2013, sont exposées les propositions de nouvelles orientations recensées sur le territoire et en lien avec la philosophie du Contrat de Pays et de sa charte de développement.

Suite à cet échange, les propositions ci-dessous ont été approuvées pour présentation aux partenaires cosignataires du Contrat :

- ◆ **Programme d'Intérêts Général d'Amélioration de l'Habitat** Cf. paragraphe : *Dynamique habitat*
Afin de mettre en œuvre cette dynamique sur le territoire, proposition au Conseil Régional et à la Préfecture de Côte d'Or de mobiliser les crédits nécessaires pour atteindre 80 % de cofinancement sur la réalisation de cette action.
 - ➔ La dernière année du dispositif étant en 2014, nous devons anticiper une réflexion avec les cofinanceurs concernant le plan de financement 2011-2014 malgré la fin du Contrat de Pays fin 2013.

- ◆ **Animateur Territorial à vocation économique :**
Projet délibéré favorablement au dernier COP.
Pour rappel, ce projet est porté par la Communauté de Communes du canton de Pontailler-sur-Saône, et consiste à la création d'un poste d'Animateur Territorial à vocation économique à ½ temps.
Une convention est cosignée par l'ensemble des territoires associés au projet (en circulation), à savoir : Communautés de Communes du Val de Vingeanne, du Mirebellois, du canton de Pontailler-sur-Saône, Rives de Saône, et la Commune d'Auxonne se substituant à la Communauté de Communes (proposition refusée par le conseil).
 - ➔ Proposition de mobilisation de crédits du Conseil Régional

- ◆ **Mobilité :**
Afin de répondre aux besoins de mobilité en milieu rural, et apporter une réponse locale aux problématiques de déplacements, de services. Propositions d'acquisition d'un minibus pour les Communautés de Communes à destination de publics cibles

Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional et de l'État par le FNADT.
 - ➔ Un avenant au Contrat de Pays sera rédigé pour le développement des projets et le cofinancement de toutes les actions mobilités.

- ◆ **Mobilier vélo routes**
Dans le cadre de mise en œuvre d'une signalétique vélo routes appropriée sur les voie bleue, voie verte, Liaison Dijon à la Saône, le Pays propose une majoration des crédits régionaux afin d'atteindre un cofinancement à hauteur de 80%
 - ➔ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional pour répondre à cette attente.

- ◆ **Connaître et valoriser le patrimoine**
Fiche action 7.1 du Contrat de Pays, à ce jour les projets soutenus dans le cadre de cette enveloppe induisent un reliquat de 1 600 €. Le seuil d'intervention du Conseil Régional étant de 3 000 €, une mobilisation de fonds complémentaires est souhaitée pour l'accompagnement minimal d'un projet.
 - ➔ Proposition d'équilibrage à l'aide des crédits régionaux.

- ◆ **Création de bornes camping-car**
Cette action était présente dans le premier Contrat de Pays. Les territoires font part d'un besoin croissant de ce type d'équipements afin de répondre d'une qualité d'accueil et aux besoins des touristes. Il est donc proposé de représenter un avenant au Contrat de Pays pour la réalisation de ses équipements. À ce jour, 3 projets sont recensés sur les communes de Montigny sur Vingeanne, Mirebeau-sur-Bèze, Bèze.
 - ➔ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional et de l'État par le FNADT.

◆ ***Programmation annuelle relais petite enfance***

Les relais petite enfance du Pays Plaine de Saône Vingeanne ont développé une dynamique commune.

Cette opération consiste en la réalisation d'ateliers animés par des intervenants professionnels, associatifs, artisans... auprès des enfants et sur chacun des territoires. Deux journées dédiées aux enfants et parents sont organisées autour d'échanges, d'ateliers communs et présentant le rendu du travail collectif.

Afin de permettre le développement et les avancées de cette action, il est proposé un cofinancement annuel pour la création des projets.

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional et de l'État par le FNADT.

◆ ***Création d'un accueil jeune***

Suite à son investissement en matière de politique jeunesse, la Communauté de Communes du Mirebellois a souhaité créer un espace dédié aux jeunes, encadrés par un coordinateur/animateur jeunesse (Point Information Jeunesse).

Ainsi, la Communauté de Communes souhaite réhabiliter un bâtiment afin d'accueillir cette structure.

Ce projet est associé à une plus vaste prévision, d'accueil, dans le même bâtiment, du chantier d'insertion « Avenir Environnement » (Association). Cette tranche des travaux ne pourra bénéficier d'un cofinancement direct du Contrat de Pays.

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional

◆ ***Mis en évidence du patrimoine archéologique local***

Riche de son passé historique, la Communauté de Communes du Mirebellois souhaite mettre en évidence son histoire, et les vestiges liés à la présence de la VIII^{ème} légion romaine sur son territoire (recensement du camp et de ses annexes). Ainsi, en lien avec l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive et la ville de Strasbourg, la Communauté de Communes souhaite mettre en évidence son riche passé historique.

Pour répondre à cet objectif, différents projets sont en réflexion comme la réalisation d'une étude préalable à la création d'un centre de rencontres archéologiques, une signalétique appropriée pour la mise en évidence du camp romain, la réalisation d'un festival d'archéologie vivant.

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional

Joël ABBEY

Président du Conseil d'Orientation du Pays